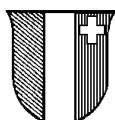


LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 45, du 12 novembre 2010

Non soumis au référendum



**Décret
concernant la recevabilité matérielle de l'initiative législative
populaire cantonale "Pour une justice accessible
aux locataires"**

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

vu l'article 40 de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE), du 24 septembre 2000;

vu l'article 107 de la loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984;

sur la proposition du Conseil d'Etat, du 27 septembre 2010,

décède:

Article unique L'initiative législative populaire cantonale "Pour une justice accessible aux locataires" est déclarée recevable.

Neuchâtel, le 3 novembre 2010

Au nom du Grand Conseil:

Le président,
O. Haussener

Les secrétaires,
Ph. Bauer
E. Flury